

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°825 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances le décret portant mise en application de la convention commerciale franco-haïtienne du 24 juin 1935 (voir Journal officiel de la République française, page 7342).

n°825

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 août 1938

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1938

Date du numéro
31 août 1938

VISAS

Le Gouverneur p. à de la Côte française des Somalis et dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 24 juin 1935 portant mise en application de la convention commerciale franco-haïtienne du 24 juin 1935 (Journal officiel de la République française, page 7342) Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

hubert deschamps